



Assemblée Générale du samedi 24 novembre 2012 à la salle polyvalente de la Combaz - Verbier

Il est 9h30 et Robert ouvre la séance en remerciant La Gentiane de Verbier pour son accueil et les bons croissants. Il salue les invités, membres d'honneur et représentants des chorales.

Robert présente l'ordre du jour et constate qu'il manque un point au sujet des modifications concernant le règlement de Fête, le cahier des charges et les statuts du Groupement. Robert demande si l'Assemblée est d'accord d'ajouter un point 10, ce qui est validé par les 68 délégués présents. Nous débutons donc selon l'ordre du jour complété comme suit :

1. Contrôle des présences

Chorales excusées : la Sainte-Cécile de Vionnaz, le chœur de jeunes Riddes Leytron Saillon, le chœur des jeunes du Bouveret, le chœur d'enfants Les Saxéphones de Fully.

Chorales absentes : la Polyphonia de Vernayaz et La lyre de Saxon.

Dans les invités et les membres d'honneur, les personnes suivantes sont excusées : M. le Chanoine Marius Pasquier, Mme Élisabeth Bruchez, et MM. Yvan Studer, Léon Jordan, Roland Gex, Pierre-Louis Nanchen et Laurent Bovier Président de la Fédération des sociétés de Chant du Valais.

2. Nomination des scrutateurs

Pour cette séance ce sont Mme Lydia Gay et M. Eric Darbellay qui sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'Assemblée de Dorénaz du 19 novembre 2011

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le PV de la précédente assemblée est donc adopté.

4. Présentation des comptes

Mme Claire-Lise Chabbey présente les comptes. Il y a une diminution de la fortune de Frs. 4'189.20.

5. Rapport des vérificateurs (Verbier et Dorénaz)

Mme Michellod de la Chorale de Verbier confirme l'exactitude des données et félicite la caissière pour la bonne tenue des comptes. Robert sollicite l'Assemblée pour valider ces derniers. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport de gestion du président

Longévité, amitié, esprit constructif, échanges chaleureux, qualité du vouloir bien faire, sens de communiquer la passion chorale sont les mots qui résument le message de notre estimé Président pour cette riche année écoulée.

Il remercie tous les choristes, chefs de chœurs, présidents, membres des comités, responsables liturgiques pour le temps consacré à l'art choral. Il relève le jubilé de la chorale de Muraz et du chœur d'hommes de Troistorrents qui Fêtent leurs 120 ans d'activités.

Robert parle ensuite de la Fédération cantonale et de ses nombreux projets, particulièrement pour la jeunesse. Grand événement en 2014, la Fête cantonale de Brigue qui, emmenée par une équipe dynamique, se réjouit de recevoir les chœurs Bas-valaisans. Des ateliers conduits par des chefs de grande renommée sont déjà proposés.

Robert adresse quelques petits rappels importants pour les chorales :

- Veiller à remplir les déclarations SUISA.
- Transmettre les listes des adresses email des membres des chorales **à la Fédération**.
- Communiquer les dates des concerts au GSCBV.
- Faire bon accueil aux chaînes de tombola pour la Fête de chant.

Robert termine son discours en remerciant la Cécilia de Dorénaz pour leur accueil en mai dernier et la Gentiane de Verbier pour l'organisation de cette assemblée. Un dernier merci est adressé au comité et à la commission de musique du Groupement.

7. Rapport de la présidente de la Commission de musique : activités et Fête de Dorénaz 2012

Christine Thétaz prend la parole pour son rapport sur la Fête de chant qui a eu lieu à Dorénaz. Elle remercie vivement M. Daniel Fournier, Mme Lydia Gay ainsi que le comité d'organisation qui a mené d'une main de maître cette grande manifestation. C'est une Fête qui apporte beaucoup de joie et permet la communication entre les sociétés, une source d'amitié de tout un groupement. Christine relève de nombreux points positifs. Elle rend cependant attentive le CO à quelques points :

- Dans les podiums, le public doit pouvoir être proche du chœur et du bar.
- Il a manqué ici ou là quelques panneaux d'indication afin de faciliter la circulation des chanteurs à travers les différents lieux de prestations.
- Un certain retard a été pris lors des concerts, l'Église était petite et les concerts ont eu beaucoup de succès, mais cela a aussi été la conséquence de certains chœurs qui ont dépassé le temps imparti. La commission de musique (CM) et les organisateurs prient les chorales de bien vouloir chronométrer et transmettre le minutage exact des pièces afin de respecter avec soin un cadre horaire ordonné et précis.
- Lors du rapport des Jurys, ces derniers ont dépassé le temps qui leur était accordé, ce qui a également entraîné des retards. La CM va le leur rappeler.

Mis à part ces quelques remarques, les aubades se sont bien déroulées. Les Jurys nous transmettent leur meilleurs messages et félicitent la parfaite organisation et le chaleureux accueil qu'ils ont reçu à Dorénaz. Christine passe la parole à Françoise Luy pour la Fête des enfants.

Françoise remercie vivement les organisateurs de la journée des enfants. Un merci particulier à Mme Lydia Gay pour son sourire, son énergie et les bons échanges entretenus. Merci aux personnes qui ont accompagné Lydia pour la préparation et le bon déroulement de cette Fête des enfants. Cela a été un moment émouvant, de voir, d'entendre ces enfants chanter de tout leur cœur.

Françoise souligne le grand travail qui est fait durant toute l'année par les directeurs et directrices donnant leur énergie et leurs compétences au service des enfants, merci à tous. Françoise remercie également Bernard qui travaille au bon déroulement administratif de cette journée. Il fait un gros travail pour les chœurs d'enfants.

Christine remercie Françoise et Bernard pour leur dynamisme ainsi que les enfants qui nous démontrent que le chant choral en Valais a de l'avenir. Concernant la partie officielle, Christine

relève le merveilleux choix d'avoir eu un chant d'ensemble à l'extérieur. Merci pour ce moment magique. Christine termine en félicitant Dorénaz pour avoir relevé le défi avec persévérance et enthousiasme.

M. Dubosson de la chorale de Verbier prend la parole pour souligner que lors de la Fête de chant on court beaucoup. Du concert au Jury, du Jury au podium... Il propose de réduire à deux le nombre de podiums avec la moitié des chorales participant une année et l'autre moitié venant l'année suivante.

Mme Isabelle Devanthery de la chorale de Massongex intervient pour parler du « manque de public » : lors de leur passage sur les podiums, étant les derniers à cet endroit et comme cela était en même temps que les rapports du Jury, il n'y avait plus personne pour les écouter. Christine explique qu'auparavant les sociétés étaient convoquées à une date ultérieure pour ce rapport du Jury. Mais cela demande beaucoup de travail d'organiser ces plannings. Cela a finalement été annulé pour faciliter l'organisation de la Fête. Cependant la commission de musique reste à l'écoute pour un éventuel changement.

8. Nominations statutaires : comité / vérificateurs

L'année prochaine, il n'y aura pas d'Assemblée du Groupement comme c'est à la veille d'une année de Fête Cantonale. Pour l'Assemblée d'automne 2014, ce seront la Gentiane et l'Echo des Follatères de Branson qui devront nommer une personne pour vérifier les comptes.

Robert remercie ensuite M. Daniel Lambiel et Mme Claire-Lise Chabbey, démissionnaires du comité, pour leur travail accompli tout au long de ces années. Un présent leur est remis. Robert demande aux délégués présents s'ils ont des propositions pour remplacer les deux membres sortants. M. Emmanuel Gex-Collet prend la parole et présente Mme Viviane Gay-Balmaz de la chorale de Monthey. M. Olivier Fellay à son tour présente Mme Valérie Guigoz de la chorale l'Edelweiss de Lourtier. Robert demande à l'Assemblée s'il y a une autre candidature. Ce n'est pas le cas. Il demande donc à l'Assemblée si elle accepte de valider ces candidatures, ce qui est fait à l'unanimité. Les deux nouvelles membres du comité sont applaudies.

9. Fixation du prix des cartes de Fête pour Verbier 2013

Robert propose à nouveau les prix de Frs 8. — Frs 13. — et Frs 23. — respectivement pour les enfants, jeunes et adultes. Ce sont les prix appliqués à Dorénaz que Robert suggère de conserver. Pas d'avis contraire. Ces prix sont donc acceptés.

10. Modification des statuts / règlement et cahier des charges (point ajouté en début d'assemblée)

Daniel présente les changements qui ont été apportés dans les Statuts, le Règlement de Fête et le Cahier des charges. Robert précise que les cadres horaires ont également été modifiés. Chaque chorale ayant reçu les modifications par écrit, Daniel pointe rapidement les éléments corrigés. Il n'y a pas de remarque dans l'Assemblée, pas d'avis contraire, pas d'abstention. À l'unanimité les changements sont validés.

11. Décision pour les lieux des prochaines Fêtes bas-valaisannes

2013 Verbier – La Gentiane

2014 Brigue – Fête Cantonale

2015 Branson-Fully – L'Écho des Follatères

12. Admissions - Démissions

Il n'y a aucune admission ou démission de chœurs au sein du Groupement.

13. Conférence de M. Bernard Maillard, passage devant le Jury : une analyse ponctuelle, constructive, bienveillante et surtout utile

- Le texte dans son intégralité pourra être consulté sous : www.gscbv.ch

14. Présentation de la Fête 2013 par le président du CO de Verbier M. Francis Klinger et par la présidente de la commission de musique du Groupement, Mme Christine Thétaz

Christine prend d'abord la parole pour quelques éléments organisationnels liés à la Fête. La feuille du tournus a été envoyée à chaque chorale. Un désistement a été annoncé pour la prochaine Fête, celui du Chœur de Dames du Levron, pour motifs sérieux. Ce seront donc 18 chœurs d'adultes et un chœur de jeunes qui participeront le samedi et 19 chœurs d'adultes et un chœur de jeunes pour le dimanche. Pour la Fête des enfants : 12 chœurs sont inscrits pour l'instant. Christine précise que le formulaire des tournus n'est pas l'ordre de passage devant le Jury. Ce dernier sera établi en février.

Le formulaire de participation à la Fête sera envoyé fin-décembre. Il comprend l'indication des pièces pour le Jury et l'envoi des partitions. Christine rappelle certains détails importants à ce sujet :

- 3 exemplaires de chaque partition sont demandés, 2 pour le Jury et la 3^{ème} pour le foyer de l'AVCC.
- Renvoi dans une enveloppe A4
- Si ce sont des photocopies, veiller à ce qu'elles soient soignées et lisibles.
- Minutage scrupuleux des prestations pour le passage devant le Jury. (Chaque chorale dispose de **6 minutes** de chant).
- Délai fixé au **1^{er} février 2013** pour le renvoi des partitions.

Concernant les chœurs d'ensemble, Christine tient à remercier tous les chœurs pour leur compréhension quant au changement de pièce pour la Fête de Dorénaz. Le chant initialement prévu a finalement été interprété par le groupe EBAD « Ensemble de Bon Amis Disponibles » afin d'honorer Léon Jordan comme il se devait. Pour la Fête de Verbier, ce seront des pièces sur la montagne.

Choix des chœurs d'ensemble :

CHOEURS DE DAMES

- ❖ Le Lutin du Chalet
Musique : Joseph Bovet
Texte : Joseph Bovet

CHOEURS D'HOMMES

- ❖ Nous allons chercher le vent
Texte et Musique : Inconnu
Harmonisation : Dominique Gesseny-Rappo

CHOEURS MIXTES

- ❖ La chanson du chalet
Musique : Jean Daetwyler
Texte : Albert Schmidt

Les partitions peuvent être commandées auprès des Editions Labatiaz à St-Maurice.

Concernant les Jurys pour la Fête de Verbier, M. Baeryswil sera absent et remplacé par M. Daniel Collet de Lausanne, déjà venu il y a une dizaine d'années dans le Groupement.

Le Jury sera ainsi composé de MM. Bernard Guye et Daniel Collet, et MM. Nicolas Reymond et Alain Gebel pour la 2^{ème} paire. Pour les enfants, on ne change pas une équipe qui gagne, c'est M. Etienne Carron qui sera Jury à nouveau.

Le pot des chefs sera reconduit, sous cantine, à l'abri de sonorités trop bruyantes. Tous les chefs et sous-chefs y sont les bienvenus. La messe du dimanche matin sera chantée par les Cœurs-Unis de Champsec. Christine les remercie chaleureusement d'avoir accepté l'animation de cette célébration.

Changement du cadre horaire

Afin de pouvoir profiter de la Fête sans trop courir et pour apaiser notre faim, la commission de musique a modifié les horaires du **samedi**. L'accueil des chœurs d'adultes se fera à **13h15**. Toutefois chacun est le bienvenu pour venir écouter les concerts des enfants le matin. Une restauration chaude est prévue dans les podiums.

M. Klinger et Christine se relaient ensuite pour présenter à l'Assemblée les différents sites choisis pour les podiums, la halle de Fête (parking du Catogne) et les concerts (Église).

Christine rappelle les cours de pose de voix et de solfège organisés par le Groupement et remercie Sophie Bender et Stéphane Bianchi qui les animent.

Nicolas Jacquier prend la parole pour parler de la soirée prévue le 23 février 2013. Une soirée entre humour et musique organisée par Damien Luy, avec comme invité le jeune humoriste Bastien Cretton. Il rappelle les formations qui sont organisées et invite les choristes à insister auprès de leurs chefs pour y participer.

Christine remercie Nicolas pour son intervention, ainsi que le comité du Groupement et son Président, Robert, pour la confiance témoignée. Elle exprime sa reconnaissance à Françoise Luy, Solange Besson, Bernard Carron et Nicolas Jacquier, membres de la commission de musique, pour leur bonne collaboration et leur travail efficace, et souhaite à l'assemblée une excellente saison musicale.

15. Divers

Robert invite une fois de plus les chœurs à utiliser le site Internet www.gscbv.ch pour communiquer les dates des concerts, afin d'en faire une plateforme riche et surtout utile pour tous les chœurs. À la demande de la secrétaire, il rappelle également aux chorales de bien vouloir remplir les formulaires de coordonnées distribués en matinée et les lui retourner.

16. Clôture

Robert clôt l'Assemblée en passant la parole à la Gentiane pour leur aubade.

17. Aubade par le chœur mixte la Gentiane de Verbier

La chorale de Verbier interprète quelques chants pour nous mettre dans l'ambiance de la Fête. Robert les remercie pour ce beau moment.

Le Cotterg, le 4 janvier 2013

La secrétaire

Aude Brouchoud